

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article346>

Le comportement de la presse à la charnière des XIX^e et XX^e siècles,

- Revue N°43 -

Date de mise en ligne : mardi 16 juin 2009

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Rappel de cette période.

-----Elle fut agitée. Dès 1871, royalistes, bonapartistes et républicains bataillèrent ferme pour le pouvoir, qui revint, non sans mal aux républicains. Les réformes commencées à la Révolution allaient s'accélérer et, si la noblesse n'avait plus le pouvoir, par contre, la majorité du clergé s'accrochait fermement au sien.

Trois réformes importantes.

-----Elles seront menées à terme, non sans difficultés.

-----1- L'école obligatoire jusque 13 ans verra le jour en 1882 par la loi Jules Ferry, réfutée par les conservateurs qui voyaient entre autres conséquences une France appauvrie et moins tournée vers le travail.

-----2- L'impôt sur le revenu qui n'aboutira qu'en 1914, après d'âpres débats, ce qui allait inciter les grosses fortunes à fuir la France d'après ses détracteurs (18/07/1897, Journal de la Marne). L'histoire est un éternel recommencement !

-----3- La séparation de l'église et de l'état qui allait poser tant de problèmes à une population majoritairement modérée. En effet, les positions extrêmes des deux bords semaient le doute et la confusion. D'une part ceux qui prônaient une France athée et anticléricale et de l'autre ceux qui ne voulaient pas céder un pouce de leurs droits et de leurs privilèges.

-----Ces réformes sont aujourd'hui bien ancrées dans le paysage politique.

Le conseil général.

-----Nous allons voir deux types de comportement totalement opposés pendant cette période. D'une part le conseil général, passant d'une majorité de droite à une de gauche à partir des années 1880. Cette assemblée fonctionnait très bien, beaucoup de décisions étaient prises à l'unanimité, comme les élections du bureau et des commissions, l'étiquette politique étant parfois secondaire. D'ailleurs, chose surprenante, malgré les tendances diverses, un voeu concernant le bien fondé de la séparation de l'église et de l'état le 3/05/1905 a donné 22 pour et 7 abstentions sur 29 votants.

La presse.

-----D'autre part, dans ce domaine, c'est tout à fait l'inverse, la plupart des journaux se positionnaient de façon souvent extrême, avec des prises de position sectaires et sans retenue, en favorisant et alimentant les tensions. Les articles, parfois violents, étaient quelquefois aggravés par l'anonymat, ce qui jetait de l'huile sur le feu et troublait une population tiraillée dans tous les sens.

M. Désiré Lefert.

-----A la mort du Général Appert, conseiller général du canton de Dommartin/Yèvre (Voir le Petit journal n°41), M. Gaillemain, notaire à Epense et M. Lefert, maire d'Auve, qui avaient fondé avec quelques autres l'association républicaine sous l'étiquette radicale, se départagèrent par un vote pour se présenter à la succession.

-----M. Lefert l'emporta d'un cheveu sur son collègue, et le 21 juin 1891, il fut élu conseiller général avec 1155 voix contre 701 à M. Charpentier, conservateur et en famille par alliance avec le Général Appert, et 22 voix diverses. Son élection avait été précédée d'articles virulents de la part des journaux de droite et, pour montrer le climat de cette époque, voici un article du Journal de la Marne du 28/06/1891, donc après le vote :

-----Â« M. Charpentier a essayé à nouveau de déployer sur le canton le drapeau de la liberté que quelques tyranneaux ambitieux foulent aux pieds. Il s'est présenté seul, sans armes, contre une coterie puissante, armée, disciplinée, embrigadée, numérotée... Qui donc, parmi les pseudos-républicains aurait eu ce courage ?... Qui donc parmi ces malheureux esclaves, aurait osé se révolter contre leurs maîtres ? Aucun !... C'était une lutte suprême ! La lutte des hommes libres contre les esclaves !... Et bien, nous préférons, comme lui, être vaincu comme il l'a été que vainqueur avec les mercenaires ou les... budgétivores !!... Vous êtes 1200 esclaves. Nous sommes 700 hommes libres. Vive la liberté. A bas l'article 10 Â». Signé Jacques Liber.

-----Dès 1892, M. Lefert fut élu responsable de la commission départementale de l'arrondissement de Sainte Ménehould et membre, puis responsable de la 4^{ème} commission : commerce, agriculture, circonscriptions communales..., et à chaque fois il fut réélu avec 26 à 28 voix sur 29 votants.

-----Il tint donc une position non négligeable au sein de cette assemblée, et malgré cela, le Journal de la Marne, dans un article défavorable à M. Pouillot, candidat radical au conseil d'arrondissement, écrivit le 27/07/1895 :
----- Â« *Allons, qu'on lui mette le bonnet... des écoliers et qu'on le décore du mérite agricole, comme son camarade Lefert, ex clerc d'avoué, vélocipédiste expert et le conseiller le plus nul du département Â*».
-----A propos de vélocipédiste, M. Lefert a été responsable d'une section de son canton, organisant des épreuves cyclistes. Cela ne l'empêcha pas d'être brillamment réélu conseiller général de son canton le 28/07/1895 avec 1213 voix contre 439 à M. Joly, conservateur.

Le Journal de la Marne change de ton.

-----Puis, il y eut un total changement de ton du Journal de la Marne à l'égard de M. Lefert en relatant le 8 juin 1898 :
-----Â« *La mort de Madame Lefert, la femme de l'honorable conseiller général du canton de Dommartin/Yèvre Â*». Que s'est-il donc passé, car c'est le premier qualificatif positif du journal envers M. Lefert et, en l'espace de 3 ans, il est devenu honorable après avoir été, d'après lui, une nullité.
-----Il faut reparler de l'association républicaine, créée par M. Lefert, Gaillemain et d'autres au début des années 1880. En 1897, elle se scinda en deux. M. Gaillemain prit le chemin des réformes totales avec une partie des membres, et fonda le parti républicain démocratique, toujours sous l'étiquette radicale, alors que l'association républicaine prit une position plus centriste. Il faut dire que les évolutions qui se préparaient, comme la séparation de l'église et de l'état, remuaient les consciences, remettaient en cause bien des certitudes et les positions extrêmes refroidissaient les plus modérés des réformistes.
-----D'ailleurs, voici un article paru dans l'Union Républicaine de Reims, reproduite par le Journal de la Marne du 10 juin 1903 qui ne faisait pas non plus dans la dentelle à propos de processions :
----- Â« *Sous prétexte qu'il plait à l'église d'envahir la voie publique à date fixe pour promener solennellement un rond de pâte séchée dans une lentille de verre montée sur or, il faut que les militaires rectifient la position et que les civils se rangent dévotement pour laisser passer le cortège auguste Â*». Signé J.F.

Réélection de M. Lefert.

-----En 1901, le Journal de la Marne soutiendra cette fois M. Lefert lors de sa réélection en raison de son rejet des extrêmes et il sera réélu avec 1397 voix contre 57 divers. Il était seul candidat, M. Gaillemain, pourtant devenu son concurrent politique, ne s'est pas présenté contre lui, signe d'un respect réciproque. Le 1er juin 1905, M. Lefert, à l'association républicaine, s'élève contre les 2 camps et ajoute pour bien se situer :
-----Â« *Si nous ne voulons pas que les religions bataillent en faveur d'une restauration monarchique, nous n'admettons pas non plus que les sans religions essaient de nous empêcher de croire comme il nous plait Â*», ce qui devait traduire les craintes d'une majorité de la population.

Nouvelles élections, M. Lefert ne se représente pas.

-----M. Lefert ne se représenta pas en 1907. M. Léon Etienne, maire de Givry en Argonne, présenté par la gauche comme conservateur, mais qui serait, en fait, plutôt centre-droit est soutenu par M. Lefert contre M. Gaillemain, radical. Preuve de la dureté de cette époque, et de la presse en particulier, voici un article de la Dépêche de L'Est du 10/07/1907, contre M. Gaillemain :
-----Â« *C'est un choix pour nous très agréable. Il a une spécialité, celle de collectionner les vestes, on ne les compte plus. Au fait, il lui en manque peut-être une à sa collection ! Rien ne le rebute, rien ne le décourage. Son canton lui a administré les pires camouflets, lui a prodigué les marques les plus significatives de l'antipathie qu'il inspire. Tout cela lui est égal, il croit que le tour est joué. Le 28 juillet, les électeurs la lui offriront avec tous les égards*

qui lui sont dus. Nous nous réjouissons de cette stupéfiante candidature et avec l'assurance que notre satisfaction sera partagée par nos nombreux amis. Pour finir, nous remercions M. Gaillemain de la joie sans mélange qu'il nous procure Â».

-----M. Léon Etienne, soutenu par ces journaux malgré lui, gêné par plusieurs articles de ce genre, envoya un article en forme de démenti public, publié par la Revue de la Marne le 25/07/1907, à son concurrent politique M. Gaillemain.

-----"Mon cher collègue.

-----Comme il n'est pas en mon pouvoir d'empêcher la presse de parler, je tiens à vous déclarer que je désapprouve les procédés de polémique qui sont parus dans certains journaux à votre sujet et que mes sentiments à votre égard sont dictés par la plus profonde courtoisie. Signé Léon Etienne."

-----Et le 28 juillet 1907, la Dépêche de l'Est, en publiant les résultats du vote : M. Gaillemain, élu avec 903 voix contre 823 voix à M. Etienne, sera moins bravade et ne fera aucun commentaire.

Bibliographie avec entre parenthèses les tendances politiques notées par les Archives départementales de la Marne :

----- Journal de la Marne (Clérical).

----- L'Union Républicaine (Radical).

----- Dépêche de l'Est (Droite).

----- La Revue de la Marne (Républicain anticlérical).

-----Le Journal de la Marne a semblé évoluer vers des positions un peu plus nuancées dans cette période, au fil des années.

